

MAIRIE
Villeneuve-lès-Bouloc

**RETRAIT D'UNE DECLARATION PREALABLE
PRONONCEE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

N° PD 31587 24 S0001

Par :	SASU ML DÉVELOPPEMENT
Demeurant à :	10 Avenue Adrien Escudier 31620 Fronton
Représenté par :	MICKAEL LASFAS
Pour :	Démolir un bâtiment existant à l'état de ruine.
Sur un terrain sis à :	1209 Route de Bouloc Parcelle(s) n°C563

**Surface de plancher
démolies :**

Le Maire :

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la déclaration préalable délivrée en date du 18/10/2024 autorisant la SASU ML DÉVELOPPEMENT représentée par LASFAS MICKAEL, demeurant 10 Avenue Adrien Escudier 31620 Fronton, à démolir un bâtiment existant à l'état de ruine ;

Vu la demande d'abandon du projet présentée par la SASU ML DÉVELOPPEMENT représentée par LASFAS MICKAEL en date du 21/01/2025, déposée le 28/01/2025 en Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc ;

ARRETE

Article 1

La déclaration préalable susvisée est **RETIREE**.

Villeneuve-lès-Bouloc, le 04 FEV. 2025

Notifié le : 04 FEV. 2025

Le Maire Adjoint

Sylvie SAVY

Par délégation



